

INTITULES ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT DES DIFFERENTS TYPES DE POSTES

ATTENTION, NE PAS CONFONDRE ZEP ET REP. LES ECOLES DITES « ZEP » NE SONT PAS EN EDUCATION PRIORITAIRE

NATURE	SPECIALITE	LIBELLE	COMMENTAIRES
ANIM.INF	T.R.E.	Animateur informatique	Postes accessibles aux titulaires du CAFIPEMF TRE après avis favorable d'une commission d'entretien
ANIM.SOU	COORDO REP/REP+	Coordonnateur de réseau d'éducation prioritaire et d'éducation prioritaire plus	Postes accessibles après avis favorable d'une commission d'entretien
BED. SPE.CO	OPTIONS A, B,C	Enseignant spécialisé coordonnateur	Postes accessibles aux enseignants spécialisés de l'option concernée, après avis favorable d'une commission
ENS.	SPCO	Enseignant sur dispositif d'auto-régulation	Poste accessible après avis favorable d'une commission
CL. RELAIS		Classe relais ou Atelier relais	Postes accessibles après avis favorable d'une commission
ULEC	DIVERSES OPTIONS	ULIS ECOLE	Postes accessibles aux enseignants spécialisés de l'option concernée
CPD		Conseiller pédagogique adjoint à l'IENA	Postes accessibles aux titulaires du CAFIPEMF après avis favorable d'une commission d'entretien et sur avis de l'IENA.
CP12		Enseignant en CP 100% de réussite	Groupe de CP en REP ou REP+. Les enseignants affectés sur ce type de poste ne seront pas systématiquement en charge des groupes.
CE12		Enseignant en CE1 100% de réussite	Groupe de CE1 REP et REP+. Les enseignants affectés sur ce type de poste ne seront pas systématiquement en charge des groupes
CP.ADJ.IEN		Conseiller pédagogique adjoint à l'IEN	Postes accessibles aux titulaires du CAFIPEMF après avis favorable d'une commission d'entretien
CP.AR.PL.		Conseiller pédagogique arts plastiques (arts visuels)	Postes accessibles aux titulaires du CAFIPEMF A.P. après avis favorable d'une commission d'entretien
CP.EDU.MU		Conseiller pédagogique éducation musicale	Postes accessibles aux titulaires du CAFIPEMF E.M. après avis favorable d'une commission d'entretien
CP.LANG.ET		Conseiller pédagogique langues étrangères	Postes accessibles aux titulaires du CAFIPEMF L.V. après avis favorable d'une commission d'entretien
DECH.DIR.		Décharge direction	Classe (élémentaire ou maternelle) du directeur (ou de la directrice) qui est déchargé en totalité afin d'assurer les tâches liées à l'emploi. Le niveau de la classe n'est pas précisé
DECH.DIR.S	DIVERSES OPTIONS	Décharge de direction spécialisée	Décharge de direction en école spécialisée – Accessible aux enseignants spécialisés de l'option
DIR.APP.EL DIR. APP.MA		Direction d'école application élémentaire ou maternelle	Accessible avec la liste d'aptitude
DIR.EC.ELE DIR. EC.MAT		Directeur d'école élémentaire ou maternelle	Accessible avec la liste d'aptitude
DIR.EL.SP		Directeur élémentaire spécialisé	Accessible avec la liste d'aptitude
ENS.APP.EL ENS. APP. MA	application	Enseignant application élémentaire Enseignant application maternelle	Postes accessibles aux titulaires du CAFIPEMF
ENS. CL. ELE ENS. CL. MA		Enseignant classe élémentaire Enseignant classe maternelle	Postes classes à l'année. Le niveau de classes n'est pas précisé

ENS.CL.MA	CL EX PEDA	Dispositif scolarisation des enfants de moins de trois ans	Postes accessibles prioritairement aux enseignants de l'école. Dans le cas où le poste ne serait pas pourvu par un enseignant de l'école, l'affectation se fera au barème à titre provisoire pour un an
UEM ou UEE	DIVERSES OPTIONS	Unité d'enseignement maternelle (M), ou élémentaire (E) - enseignant classe spécialisée	Postes accessibles aux enseignants spécialisés de l'option concernée
ENS.CPUE	OPTION D OPTION C	Coordonnateur pédagogique d'unité d'enseignement	Postes accessibles aux enseignants spécialisés après entretien avec l'IEN ASH
GS12		Enseignant en GS 100% de réussite	Groupe de Grande section de maternelle en REP+. Les enseignants affectés sur ce type de poste ne seront pas systématiquement en charge des groupes
INI.ET.ELE.	PRIMO ARRI	Unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants (UPE2A)	Unité pédagogique rattachée administrativement à une circonscription. Leur service s'organise, selon les besoins, dans une ou plusieurs écoles
INI.ETR.EL	COURS RATT	Classe Initiation Etrangers	Cours de rattrapage intégré. Elèves non scolarisés antérieurement (N.S.A.)
INST SEGPA ISES		Enseignant spécialisé dans le 2 nd degré	Postes en SEGPA et EREA - N.B. : les postes de SEGPA sont implantés dans les collèges
INSTIT INT		Educateur en internat	Postes implantés en EREA
INSTIT SPE IS	OPTION F		Postes implantés à la maison d'arrêt de Fresnes
RASE	G172 (ex OPTION G)	Maître G réseau – Aide à dominante relationnelle	
MAITRE SUP	PDMQDC	Plus de maîtres que de classes	PDMQDC : Postes accessibles prioritairement aux enseignants de l'école. A défaut, ce poste est accessible à tout autre enseignant après avis circonstancié de l'IEN de la circonscription d'accueil.
MDPH		Maison Départementale des Personnes Handicapées	Postes accessibles aux enseignants spécialisés après avis favorable d'une commission d'entretien
REFERENT		Enseignant référent à la scolarisation des élèves handicapés (ERSEH)	Postes accessibles aux enseignants spécialisés après avis favorable d'une commission d'entretien
RASE	G0173 (EX OPTION E)	Regroupement d'adaptation-Aide à dominante pédagogique	Regroupement d'adaptation en réseau
RE. BRI. ASH		Remplacement brigade ASH	Accessible aux enseignants non spécialisés (remplacements des stagiaires CAPPEI en priorité et tout autre remplacement)
SOUT. SPE		Régulateur scolaire	Postes accessibles après avis favorable d'une commission d'entretien
STAGIAIRE STGF			Postes réservés uniquement aux professeurs des écoles stagiaires (étudiants fonctionnaires stagiaires de l'année).
TDEP		Titulaire de zone	Les enseignants affectés en qualité de titulaire d'une zone seront affectés sur un poste-classe entier en phase d'ajustement.
TR formation continue		Remplaçants formation continue	
TIT.R.BRIG		Remplaçants	
TRS		Titulaire de circonscription	Les enseignants affectés en qualité de titulaire de circonscription obtiendront un regroupement de postes-classes fractionnés en phase d'ajustement

U.P.I.	DIVERSES OPTIONS	Enseignant spécialisé en ULIS (ex UPI)	Postes accessibles aux enseignants spécialisés
---------------	-----------------------------	---	--